

Schéma directeur de l'Ouest lausannois Centre Perrelet Ch. du Closel 15 1020 Renens 1

Lausanne, le 25 juin 2011

Schéma directeur intercommunal de Malley – Consultation publique – Remarques et suggestions de l'Association écoquartier

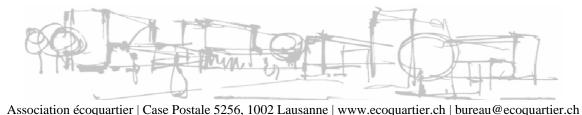
Madame, Monsieur

Le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) a été soumis en consultation publique du 26 mai au 27 juin 2011. Vous trouverez ici les remarques et suggestions de l'Association écoquartier à propos du futur écoquartier de Malley.

Tout d'abord, nous tenons à relever l'excellent travail qui a été réalisé, pour aboutir à un document ambitieux, dans un territoire pourtant très contraignant et partagé entre plusieurs communes. Ainsi, c'est avec intérêt et satisfaction que nous mettons en évidence la façon dont ont été traités les domaines suivants : l'intégration du projet dans le tissu urbain existant, le respect de la mémoire du lieu, la requalification du quartier du Martinet par des interventions sur les aménagements extérieurs, une urbanisation dense et de qualité, les transports publics (TP), un réseau d'espaces publics de qualité qui faciliteront les rencontres et les mobilités douces, la mixité fonctionnelle (logements, équipements, commerces, activités, etc.), un quartier répondant au principe de la société à 2'000 W, etc.

Si le projet d'écoquartier de Malley semble ainsi sur la bonne voie, nous avons tout de même quelques remarques et suggestions à formuler sur les documents soumis en consultation publique.

Tout d'abord, concernant les transports individuels motorisés (TIM), si le système de desserte par poche est idéal pour dissuader le trafic de transit, la **gestion du stationnement** projetée est pour le moins surprenante si on se base sur la figure de la page 57, qui montre des accès de parking à 26 emplacements, alors même que les principes d'aménagement de la page 62 parlent à juste titre





d'un regroupement des places de parc à l'échelle de l'îlot ou du quartier. Sur la base de ce principe d'aménagement, nous vous invitons donc à diminuer fortement le nombre de parkings sur les figures des pages 57 et 64-65, particulièrement dans le Quartier du Chêne.

Toujours au sujet du TIM, si l'application d'un facteur de **réduction du nombre de places de parc** par type d'affectation en fonction du niveau de desserte TP et de l'importance de la mobilité douce est globalement positive, l'application d'un facteur de 75% des valeurs de la norme VSS pour l'habitat dans le Quartier du Chêne est jugée peu ambitieuse, alors même que le nouveau tram passera quelques 200 m au Nord et qu'il y aura une ligne de bus au Sud. A propos du tram, il est d'ailleurs étonnant de constater que les stations figurées à titre indicatif dans le SDIM sont éloignées de part et d'autre de la nouvelle liaison modes doux nord-sud, qui traverse les voies CFF en direction du Quartier du Chêne. En plaçant une **station de tram** à l'extrémité de cette liaison, les distances piétonnes vers les habitations s'en trouveraient ainsi raccourcies, justifiant d'autant plus la diminution du nombre de place de stationnement.

Encore dans le domaine de la mobilité, il est mentionné dans le chapitre 4.5 *Prévention des nuisances* que les **zones 30 km/h** seront généralisées à l'intérieur des quartiers. Nous regrettons que cette mesure importante ne soit pas aussi mentionnée dans le chapitre 3.3 *Mobilité*. Nous vous invitons donc à le faire, et même à mettre certaines rues intérieures aux quartiers en **zones de rencontre** (20 km/h).

Si le Schéma directeur intercommunal de Malley crée à priori des conditions intéressantes pour favoriser une **mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle**, celle-ci ne se décrète cependant pas. Pour tenter d'obtenir cette mixité et de la préserver sur le long terme, des mesures concrètes devront être mises en œuvre. L'une d'elles peut être l'encouragement des **coopératives d'habitants**. En ce sens, nous vous informons que l'Association écoquartier a initié en mai de cette année la création de la PECHE, Plateforme d'Echange des Coopératives d'Habitants pour les Ecoquartiers. Elle regroupe déjà une dizaine de coopératives et d'association de la région.

Nous insistons aussi sur l'importance du **processus participatif** dans le concept même de l'écoquartier. Si une information de qualité a été effectuée jusqu'à ce jour autour des différents projets du SDOL, nous vous invitons désormais à réfléchir à la mise sur pied d'un véritable processus participatif pour la suite de la procédure, de l'affectation à l'appartement en passant par l'aménagement des espaces publics, sans oublier biensûr d'y intégrer les habitants et usagers actuels du quartier et de son voisinage.

Enfin, si beaucoup de points mentionnés dans le SDIM devront être développés au niveau des planifications de détail, particulièrement en ce qui concerne les mesures environnementales, nous relevons déjà avec intérêt d'une part qu'il est prévu de concrétiser les principes du SDIM au





travers de l'élaboration d'une **charte d'écoquartier** (p. 68) et d'autre part que des mesures seront mises en œuvre sur des **bases conventionnelles** (p. 74). Ces façons de procéder semblent effectivement les seules à même de garantir des projets de qualité à l'heure actuelle.

Finalement, en complément des remarques et suggestions ci-dessus, nous vous transmettons ci-joint 3 exemplaires de notre publication *métamorphosons!* - Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier. Si ces recommandations étaient adressées en premier lieu aux acteurs du concours d'urbanisme du projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne, la plupart d'entre elles sont applicables à tous projets d'écoquartiers ou même de réaménagement de quartiers existants. En ce sens, nous vous encourageons à en prendre connaissance, vous y trouverez certainement quelques idées intéressantes pour la suite de la procédure.

En vous témoignant l'intérêt de l'Association écoquartier à être partie prenante des évolutions futures de ce projet et en nous tenant à votre disposition pour une rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Valéry Beaud, Président Marco Castroni, Vice-président

